

Souveraineté La Solution inc.

Chronique politique

Taxe à la consommation québécoise

Que tout argent amassé sur les RÉER de la FTQ et CSN soit assujéti à 1%, et que 100% de la somme avancée soit appliquée à la taxe à la consommation. Que toutes autres compagnies étrangères venues en sol québécois pour le temps des RÉER et basées sur une bourse et des compagnies étrangères, soient assujétiées à 5%. Que 100% de toutes ces sommes amassées soient appliquées à la taxe québécoise, incluant 50% du 0.5% des sommes transférées dans des pays reconnus comme abris fiscaux incluant tout argent sorti à des fins résidentielles ou autres après que le coût de scolarité de la première année à l'université soit aboli au Québec (gratuité scolaire).

Que le 50% restant, après la gratuité scolaire, soit versé à l'ordre de 50% sur la taxe québécoise à la consommation, et le reste sur un monorail québécois appelé ingénierie québécoise; voir journal de novembre 2012, p. 3 sur le site de www.souverainetelasolution.com

But visé:

- 1- RÉER de la FTQ et CSN, 1%: ces fonds sont composés des épargnes des québécois ainsi que de l'impôt payé au gouvernement du Québec, qui étaient au départ pour stimuler l'économie québécoise. Et alors on constate aujourd'hui que la FTQ à elle seule a amassé plus de \$8.2 milliard et qu'au delà de 46% de cet argent est investi à l'extérieur du Québec. Les compagnies de fonds mutuels étrangers qui viennent en sol québécois, ont déporté hors Québec entre 1996 et 2006 plus de \$300 milliards.
- 2- Après la gratuité scolaire, que le dernier montant versé sur la taxe du Québec arrête l'habitude des québécois qui sortent du Québec pour consommer et que cette tendance soit renversée et que des gens de l'extérieur du Québec viennent au Québec pour consommer. Ceci stimulera notre économie et fera une entrée d'argent supplémentaire dans les coffres de l'état québécois et nous garantira des soins de qualité.



Le Prof de l'Ordi
COURS PRIVÉS
PRIVATE COURSES
Jean Luc Messier
450-263-1040

- 3- Que le montant restant, le dernier 25%, soit versé au projet de monorail. Ce projet, en plus de nous projeter dans l'ère du 21e siècle, fera connaître au monde entier l'ingénierie québécoise (une technologie exportable), stimulera notre économie et l'emploi chez nous et sera perçu comme une nécessité pour le peuple québécois.